

COMPTE RENDU de CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE du 27 février 2017

Présents : Monique De Smedt, Michel Boismault, Patrice Langlais, Florence Binaux Le Clech, Frédérique Huysentruyt, Christelle Lechaux, Martine Zorio, Mickaël Baryla, Nicolas Delacour, Patrick Lebrun, Frédéric Tavernier, Gilles Lourtil

Absents excusés : Philippe Chapuis pouvoir à Florence Binaux Le Clech, François Huet pouvoir à Monique De Smedt, Etienne Binard pouvoir à Michel Boismault.

SIAEP : nouveaux statuts-adhésion Communes Chaussy et Omerville

Délibération N°3 /2017

Madame le Maire propose au Conseil Municipal,
D'approuver la modification des statuts du SIAEP suite à l'intégration des communes de Chaussy et Omerville

- Vu l'article L.2224-7-1 du Code Général des Collectivités,
- Vu l'article L.5211-18 du Code Général des Collectivités territoriales,
- Vu les articles L.5212-16 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu les statuts et le règlement intérieur actuels du SIAEP de Magny en Vexin, Saint Gervais et La Chapelle en Vexin

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire rappelant notamment les éléments suivants :

CONSIDERANT : que le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de Magny en Vexin, Saint-Gervais et La Chapelle en Vexin, a délibéré en date du 30 janvier 2017 pour approuver la modification des statuts suite à l'intégration des communes de Chaussy et Omerville au SIAEP au 01/01/2017.

Madame le Maire demande aux membres du conseil municipal d'approuver les nouveaux statuts du SIAEP de Magny en Vexin, Saint-Gervais et La Chapelle en Vexin.

Le Conseil Municipal,

Approuve à l'unanimité les nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de Magny en Vexin, Saint-Gervais et La Chapelle en Vexin.

Questions diverses :

Réorganisation des rythmes scolaires :

Madame le Maire informe les membres du conseil de l'obligation de décider avant le 15 mars des aménagements d'horaires à instituer à la rentrée de septembre pour les TAP.

Madame le Maire fait part des difficultés rencontrées lors des TAP (temps d'activités périscolaires) du mardi et vendredi après-midi.

Les cours de musique donnés par le SIMVO ont été arrêtés à la rentrée de janvier puisque seuls 3 élèves y participaient.

Le conseil municipal s'interroge sur le devenir de ces activités périscolaires pour l'année scolaire 2017-2018.

Ces activités ne sont pas obligatoires et depuis 3 ans, elles sont gratuites pour les familles. Après consultation de l'inspection académique, le fonds de soutien, soit 50 € par enfant reçu en 2015, 2016 et 2017 n'est plus assuré pour la prochaine rentrée.

Le coût de ces activités pour la commune est estimé à 15 000€ par année scolaire et nous avons reçu 4 000 € de fonds de soutien.

Le conseil, après discussion, propose de donner $\frac{1}{4}$ d'heure de plus à la pose méridienne et de fixer la sortie à 16 h au lieu de 16h30 chaque jour, 24 heures de classe étant obligatoire sur 1 semaine.

Horaires proposés pour la rentrée de septembre 2017 :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi matin : 9h-12h

Lundi, mardi, jeudi, vendredi après-midi : 13h45-16h

Le changement d'horaires de sortie du soir est à étudier avec TIMBUS pour le transport scolaire des hameaux. Le conseil est unanime pour ce changement.

Madame le Maire informe qu'une fermeture de classe est pratiquement inévitable au regard de la diminution des effectifs pour la prochaine rentrée.